

PARC NATUREL  
RÉGIONALE DES BOUCLES  
DE LA SEINE NORMANDE

DOSSIER DE PRESSE

# *Le canard de Duclair, une espèce patrimoniale à préserver*

CONTACTS PRESSE  
Sylvie BARRAY  
Guillaume AUBIN

☎ 02.35.37.23.16  
presse@pnr-seine-normande.com

www.pnr-seine-normande.com



# *Sommaire*

- **Communiqué de presse** p.3
  
- **Le canard de Duclair** p.4
  - *Une espèce patrimoniale*
  - *Des qualités gustatives indéniables*
  - *Une race pratiquement disparue*
  
- **Un partenariat entre le Club de Sauvegarde des Races Avicoles Normandes et le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande** p.5
  
- **Création et gestion d'un élevage conservatoire du canard de Duclair** p.6
  
- **Intégration du dispositif dans la filière** p.7
  
- **Coût et financement** p.8

## **Contacts Presse :**

Sylvie Barry / Guillaume Aubin  
Maison du Parc  
76940- Notre-Dame-de-Bliquetuit  
Tél. 02 35 37 23 16  
[presse@pnr-seine-normande.com](mailto:presse@pnr-seine-normande.com)  
[www.pnr-seine-normande.com](http://www.pnr-seine-normande.com)



# *Communiqué de presse*

## **Le canard de Duclair, une espèce patrimoniale à préserver**

Mardi 25 novembre 2014 - Maison du Parc

*Le canard de Duclair est une espèce race ancienne issue du croisement de canards sauvages et de canes des basses-cours. Le dernier élevage professionnel a disparu il y a peu. Emblème de notre patrimoine gastronomie avec le fameux canard au sang, le Parc s'est associé à un club de sauvegarde pour relancer l'espèce et ainsi la retrouver sur nos tables.*

Ce canard, appelé aussi "barboteur de Normandie", tient sa particularité de sa bavette blanche, sous la gorge. Parfois surnommé l'avocat, il est à l'origine de la création de la célèbre recette normande du canard au sang. Rustique, le Duclair possède, outre ses qualités gustatives, une très grande aptitude à la ponte et à l'incubation. Sa croissance est rapide et sa chair moins grasse que celle du canard de Rouen. Malgré ces qualités, il n'existe plus aujourd'hui d'élevage professionnel de canard de Duclair, mis à part quelques collectionneurs bénévoles, pour la plupart membres du Club pour la Sauvegarde des Races avicoles Normandes (CSRAN).

### **Sauvegarder l'espèce et relancer la production**

Le CSRAN s'est fixé pour objectifs la préservation, la sauvegarde, la relance de l'élevage des variétés anciennes de basse-cour, particulièrement nombreuses en Normandie. Depuis 2012, il porte un projet global de développement de l'ensemble des filières avicoles "races normandes pures". C'est dans ce cadre qu'il s'est rapproché du Parc afin de porter un projet d'élevage conservatoire. Via sa nouvelle charte 2013-2025, le Parc souhaite s'impliquer plus fortement dans des actions de préservation, de promotion et de développement des produits et des savoir-faire locaux. Ainsi, un élevage conservatoire de Canard de Duclair a été créé à la Maison du Parc. Les œufs sont collectés par le CSRAN pour être couvés et répartis chez les éleveurs répertoriés par l'association.

### **Développer les filières courtes**

Le mode d'élevage est extensif. Une trentaine de canards gambade sur environ 800 m<sup>2</sup>, avec une répartition de 5 canes pour un canard. Des cabanes d'environ 2 m<sup>2</sup> sont à leur disposition, avec des pondoirs et des zones de repos. Une vingtaine d'œufs sont ramassés chaque jour, en période de ponte. Cette action conjointe du Parc et du CSRAN assure ainsi la sauvegarde de la race et permet d'approfondir la connaissance des races anciennes, de développer une filière locale de valorisation, via les restaurateurs notamment.





## **Le canard de Duclair**

### ***Une espère patrimoniale à préserver***

Le canard de Duclair est une race ancienne issue du croisement de canards sauvages et de canes des basses-cours. Ce canard connu aussi sous l'appellation de "barboteur de Normandie" est réputé dans la région de Duclair (sur la rive droite de la Seine, en aval de Rouen). Il est « l'autre » canard normand. De taille un peu plus petite que le canard de Rouen, le Duclair dispose d'une chair excessivement fine et un peu moins grasse que celle de son congénère rouennais.

Il est cité dans la littérature depuis le 18<sup>e</sup> siècle comme peut l'attester une lettre de Voltaire de 1733 écrite à son ami rouennais Cideville qui témoigne de la présence d'élevages et de la réputation des canetons de la région de Duclair. Il est également décrit dans la documentation avicole dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, notamment par C. Voitelier, le présentant comme l'autre autochtone normand (en référence au canard de Rouen), le Duclair obtient son standard légal le 11 novembre 1923.

### ***Des qualités gustatives indéniables***

Sa particularité tient dans sa bavette blanche commençant au-dessous de la gorge et s'élargissant en descendant sur la poitrine. Parfois surnommé l'avocat, il est à l'origine de la création de la célèbre recette normande du canard au sang. On raconte que celle-ci fut conçue suite à la mésaventure de quelques paysannes de la rive gauche de la Seine. En effet, pour transporter leurs animaux au marché de Duclair, elles les entassaient dans des « mues » tant et si bien que certains étouffaient. Elles prirent l'habitude de déposer ces pertes aux cuisines de l'Hôtel de la Poste où le « Père Denise » préparait la fameuse recette du canard au sang. Unanimement identifié comme un canard « excessivement rustique », le Duclair possède, outre ses qualités gustatives, une très grande aptitude à la ponte et à l'incubation. Sa croissance est rapide, et sa chair moins grasse que celle du canard de Rouen.

### ***Une race pratiquement disparue***

Mais, cette race de canard, a progressivement été supplantée par la mise sur le marché de souches hybrides (mulard notamment), élevées généralement de manière intensive. Le « sort » subi par le Duclair est le même que celui de quasiment toutes les races patrimoniales de basse-cour, attachées et adaptées à un terroir, elles ont fait les frais de la mise en place d'une agriculture intensive et productiviste.

Aujourd'hui, outre son troupeau conservatoire, le Club de Sauvegarde des Races Avicoles Normandes (CSRAN) dénombre en ses rangs quelques vingt-deux éleveurs amateurs (micro conservateurs), pour un cheptel annuel d'environ six-cent canetons (hors production CSRAN).



Parc  
naturel  
régional

des Boucles de  
la Seine Normande

Une autre vie s'invente ici



# **Un partenariat entre le Club de Sauvegarde des Races Avicoles Normandes et le Parc naturel régional des Boucles de la Seine**

## **Le club pour la Sauvegarde des Races avicoles Normandes**

Le club pour la sauvegarde des races avicoles normandes (CSRAN) a pour objectif la préservation, la sauvegarde, la relance de l'élevage des variétés anciennes de basse-cour particulièrement nombreuses en Normandie. En matière de races domestiques, la région possède en effet un patrimoine génétique unique. Il comprend des poules, avec plusieurs races (Caumont, Cotentine, Crèvecoeur, Gournay, Le Merlerault, Pavilly), des canards (Duclair, Rouen Clair, Rouen Foncé) et des oies (oie Normande et oie normande de Bavent).

Depuis début 2012, le CSRAN est porteur d'un projet global de développement de l'ensemble des filières avicoles "races normandes pures". Dans ce cadre, il a pour missions : la vulgarisation, la « recherche et développement », la sélection génétique, le recensement et le développement des élevages conservatoires artisanaux et la valorisation des races anciennes. C'est dans ce cadre que le Club s'est rapproché du Parc naturel régional des boucles de la Seine Normande afin de porter un projet d'élevage conservatoire sur le site de la Maison du Parc.

## **Le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande**

Plusieurs facteurs ont été à l'origine de l'engagement du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande :

- Une race de volaille régionale, dont le berceau se situe sur le territoire du Parc ;
- Une conservation assurée uniquement par des bénévoles avec peu de moyens ;
- La disparition en 2012 d'une exploitation d'élevage et de son atelier d'abattage CEE à l'étouffé qui représentait une part importante de la filière économique ;
- La nouvelle charte du Parc et la volonté des élus du territoire de participer à la conservation du patrimoine agricole local

Depuis plusieurs années, le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande s'investit dans des actions de valorisation de son patrimoine agricole. Afin de valoriser les arboriculteurs de la route des fruits, il a notamment créé, depuis 2011, une manifestation autour de la pomme intitulé « Journée pour ma pomme » avec la Chambre d'Agriculture de Seine-Maritime. En 2010, il agissait déjà à côté du CSRAN et de l'Association de Promotion du Canard de Duclair en finançant une plaquette de présentation du canard de Duclair afin de valoriser cette race locale.

Aujourd'hui, dans le cadre de sa nouvelle charte 2013-2025, le Parc souhaite s'impliquer plus fortement dans des actions de préservation, de promotion et de développement des produits et des savoir-faire locaux. Cet engagement se traduit notamment dans l'objectif 2.1.1 : Développer les filières courtes innovantes et encourager la consommation des produits du territoire, et en particulier dans l'orientation : Maintenir et développer une production alimentaire durable et intégrée au territoire.



Parc  
naturel  
régional

des Boucles de  
la Seine Normande

Une autre vie s'invente ici



## **Création et gestion d'un élevage conservatoire du canard de Duclair**

Le Parc a réalisé un aménagement en vue de la création et la gestion d'un élevage conservatoire de Canard de Duclair sur le site de la Maison du Parc. Cet élevage est géré sous la forme d'une unité de sélection semi-pedigree et de multiplication. A terme, il est prévu sur les animaux soient divisés en 6 « parquets » de canards comprenant 5 canes et un canard reproducteur, afin que les œufs relevés dans chaque parc puissent être identifiés avec certitude à un seul mâle

Le mode d'élevage retenu est celui de l'**élevage extensif avec parcours**. Chaque parquet disposera d'un bâtiment mobile (« cabane ») de 1,9m<sup>2</sup> comportant 3 pondoires et une zone de repos, qui offre la possibilité de changer les bâtiments de place, d'avoir une empreinte visuelle réduite et de pouvoir être transféré l'élevage vers un autre site si nécessaire. C'est également une solution idéale, car le déplacement permet de limiter au maximum la pression parasitaire sur les volailles. Chaque bande bénéficie également de deux parcours extérieurs de 350 m<sup>2</sup> (conformément à la norme de 20 à 50 m<sup>2</sup> par canard reproducteur). Un parcours supplémentaire permet de réaliser un vide sanitaire. Cette surface de parcours extérieur sera modulée en fonction des caractéristiques du sol et de la capacité de la prairie à se refaire. Un parcours supplémentaire pour l'hivernage (les canards pouvant être regroupés en dehors de la période de reproduction).

Les œufs produits sont récoltés par le parc puis collectés par le CSRAN pour être couvés et répartis chez les éleveurs répertoriés par l'association.

### **Récupération des œufs :**

Le CSRAN, après récupération et incubation des œufs diffuse les canetons de Duclair chez des éleveurs (professionnels ou micro conservateur) dans le double objectif de préserver la race et de développer une filière locale naissante centrée autour de trois volailles normandes : poulet de Gournay, canards de Rouen et de Duclair)



Parc  
naturel  
régional

des Boucles de  
la Seine Normande

Une autre vie s'invente ici

# Intégration du dispositif dans la filière

Le projet permet de conserver la génétique de la race de Canard de Duclair mais aussi de sécuriser la production d'œufs pour l'approvisionnement d'une filière locale.

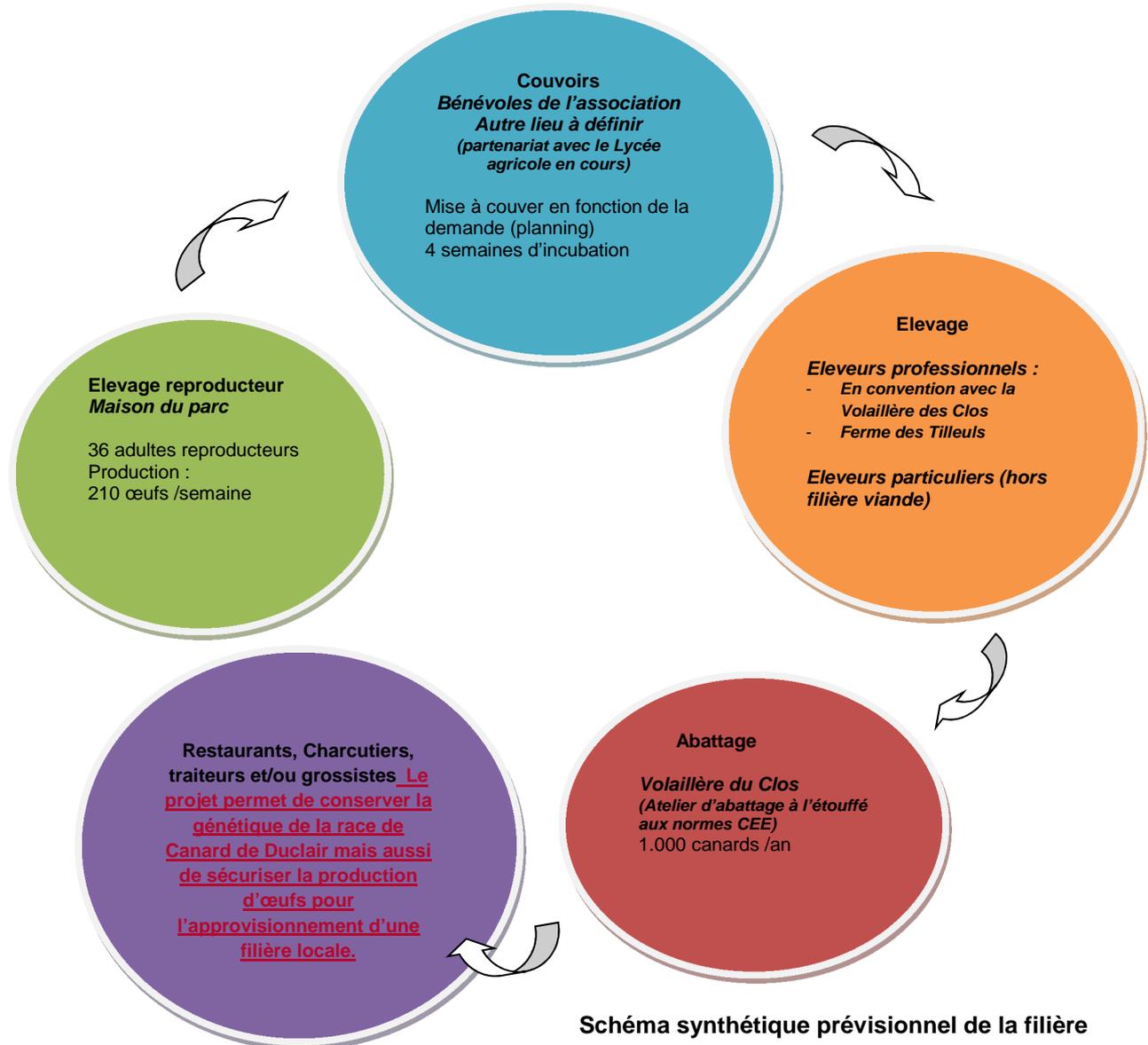


Schéma synthétique prévisionnel de la filière

En 2012, l'arrêt d'activité d'une exploitation d'élevage de volailles entraînait la disparition du seul atelier d'abattage à l'étouffé de Haute-Normandie. Depuis, la volaille des Clos, entreprise localisée à Ouainville en Seine-Maritime a investi dans la construction d'un abattoir à l'étouffé. Elle produit du canard de Rouen et elle souhaiterait proposer du canard de Duclair en complément de gamme.



## Coût et financement

<b>INVESTISSEMENTS ET DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (LIES AU DEMARRAGE DE L'ELEVAGE)</b>	
<b>Descriptif</b>	<b>Montant</b>
Bâtiments mobiles pour 6 parquets (2*6=12m <sup>2</sup> )	6 000 €
Aménagement des parcours : Pose de grillages et poteaux	17 000 €
Aménagement de l'espace technique et récolte des œufs Arrivée d'eau et électricité	7 000 €
Petit équipement (abreuvoirs, mangeoires, clôtures mobiles...)	500 €
Inauguration	500 €
<b>Total</b>	<b>31 000 € TTC</b>

<b>AUTRES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (PRISES EN CHARGE PAR LE PNR ET CSRAN)*</b>	
<b>Descriptif</b>	<b>Montant</b>
Salaire zootechnien (0,3 ETP)	Pris en charge par le PNR
Electricité / Eau	Pris en charge par le PNR
Aliments	Pris en charge par le CSRAN
Frais vétérinaires	Pris en charge par le CSRAN
Assurance des animaux	Pris en charge par le CSRAN

\*Pour la répartition de ces autres dépenses, le club pour la Sauvegarde des Races avicoles Normandes et le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande ont signé une convention de partenariat destinée à définir le rôle de chacun (cf. convention en annexe).

### **Plan de financement prévisionnel**

#### **FINANCEMENT PREVISIONNEL**

**(POUR LES INVESTISSEMENTS ET DEPENSES DE FONCTIONNEMENT LIES AU DEMARRAGE DE L'ELEVAGE)**

- Région Haute-Normandie
- Département de Seine-Maritime (demande en cours)
- Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande